

Programme

13h15

Accueil et distribution de la documentation

13h30

Le point sur les jurisprudences sur le droit du bail

15h00

Pause café offerte par SCHINDLER Ascenseurs

15h30

Les charges impayées dans les PPE : un mythe ou une réalité ?

17h00

Le point sur les étiquettes énergétiques et les subventions

17h30

Cocktail dînatoire offert par SCHINDLER Ascenseurs



Bulletin d'inscription



A découper et à retourner avant le **23 octobre 2009** à :

CHAMBRE IMMOBILIERE DU VALAIS (CIV)
p.a. Vincent HERTIG
Route du Grand St Bernard 35
1920 MARTIGNY

ou à faxer (l'autre côté) au 027 723 22 26

ou à répondre à l'email info@civ.ch



Après le succès des éditions précédentes,
nous avons le plaisir de vous convier au

4^{ème} séminaire juridique sur

le droit du bail,

l'administration d'immeubles en PPE

et les étiquettes énergétiques

Jeudi 12 novembre 2009 de 13h30 à 17h30

**à l'HOTEL DU PARC
avenue des Prés Beudin 20 à Martigny**

Avec le soutien de :



Schindler

Objectifs du séminaire

1) Droit du bail à loyer : Aujourd'hui, il est impossible de conclure un bail à loyer sans une parfaite connaissance des lois et plus particulièrement des jurisprudences, afin d'éviter tous problèmes futurs.

La 1^{ère} partie de ce séminaire a donc pour but de faire le point sur une dizaine de jugements et d'arrêts récents, publiés ou non, parmi les plus intéressants des tribunaux cantonaux et du tribunal fédéral. La présentation tiendra compte du fait que tous les praticiens ne sont pas des juristes.

2) Administration de PPE : Que faire lorsque un copropriétaire ne paie pas ses charges de PPE ? Quels moyens d'action ? Quelles conséquences pour la PPE ? Quelles compétences de l'administrateur ? et de l'assemblée ?

Voici quelques uns des points qui seront abordés dans cette 2^{ème} partie sous l'angle du praticien avec des solutions pragmatiques.

3) Les étiquettes énergétiques : Quels avantages, quels inconvénients pour le propriétaire ? Que doit-il faire et quand ?

Cette 3^{ème} partie se propose de faire le tour de la situation ainsi que de celui des subventions qui peuvent être obtenues pour améliorer le bilan thermique de son bâtiment.

Public cible

- Tous les praticiens (professionnels ou propriétaires) qui sont amenés à conclure des baux et/ou à gérer des copropriétés.
- Les copropriétaires souhaitant mieux comprendre le fonctionnement de leur PPE.

Animateurs

M. Jacques ANSERMET

Directeur du service juridique de la Chambre Vaudoise Immobilière (CVI)

M. Roland SAVARY

Chargé de cours PPE au brevet fédéral de gérant d'immeubles et directeur chez Cogestim SA à Lausanne

M. Arnaud ZUFFEREY

Ingénieur conseil chez Enerconseil sàrl (audits énergétiques de bâtiments et contrôle de dossiers Minergie)

Inscriptions

Fr. 80.- pour les membres de nos associations, ainsi que leurs collaborateurs

Fr. 100.- pour les non-membres

Pour des raisons d'organisation, le bulletin d'inscription doit être retourné d'ici le 23 octobre 2009.

✂ Bulletin d'inscription ✂	
Nom	:
Prénom	:
Société	:
Adresse	:
Téléphone	:
Email	:
Membre de	: <input type="checkbox"/> USPI Valais <input type="checkbox"/> CIV
Date	:
Signature	: